



# ANJOU BLEU COM'

Lettre d'information



## ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ



## Sommaire

02

..... Edito

03

..... Travaux

04

..... Développement économique

06

..... Habitat

07

..... Environnement

08

..... Communication

Décembre  
2019

[www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)

# EDITO

Madame, Monsieur,

L'année 2019 aura été une année où d'importants programmes d'investissements ont été réalisés et d'autres sont en phase de préparation pour débuter prochainement.

Le plus remarquable est de toute évidence la réhabilitation du Viaduc de Segré qui enjambe l'Oudon. Avec sa couleur, il devient un marqueur de notre territoire « l'Anjou Bleu », il sera opérationnel en début d'année 2020 et alors ouvert au public.

Dans son prolongement, les travaux de création de la voie verte en direction d'Ombrée d'Anjou et Châteaubriant, sur l'ancienne voie ferrée devraient débuter dès le mois de janvier 2020.

La Communauté de Communes, va consacrer près de 3,4 millions d'euros sur ces deux programmes, bénéficiant de subventions à hauteur de 60% pour le premier et près de 80% pour le second.

Dans le domaine économique nous avons été retenus au niveau national parmi les « 144 Territoires d'Industrie », reconnus pour leur dynamisme économique, vers lesquels seront orientés plus de 1,3 milliards d'euros prioritairement autour de quatre enjeux majeurs (attirer, recruter, innover, simplifier).

Ce dynamisme s'est traduit cette année avec l'installation ou le développement de nouvelles entreprises parmi lesquelles, le groupe Manitou à Candé, la société Global Recov à Pouancé et les projets d'extension de Longchamp, La Toque Angevine ou Sophan sur Segré.

Enfin, l'élaboration du schéma directeur de l'assainissement « eaux usées » et « eaux pluviales » arrive dans sa phase finale. Les communes vont ainsi disposer d'un outil pour les guider dans leurs orientations budgétaires et programmes d'investissements, avant de les transférer pour partie à Anjou Bleu Communauté, dès 2022.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2020.

Le Président  
Gilles GRIMAUD

# CONTACT



Place du Port  
BP 50148  
Segré  
49501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Cedex  
Tél. 02 41 26 51 27  
contact@anjoubleucommunaute.fr

[www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au jeudi :  
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00  
Vendredi :  
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00

**Publication :** Anjou Bleu Communauté  
**Directeur de la publication :** Gilles GRIMAUD  
**Rédaction :** les services d'Anjou Bleu Communauté  
**Mise en page/Impression :** Imprimerie J. Blin  
**Tirage :** 17 000 exemplaires **N° ISSN :** en cours  
**Crédits photos :** Anjou Bleu Communauté  
Adobe Stock Fotolia Alter Cités

# TRIBUNE LIBRE

(groupes minorés)

## LE SYSTÈME G

**G** comme **Globalement toujours d'accord** sur ce qui vient d'en haut, incontestable et validé par des commissions où certes l'expression est libre mais la décision balisée.

Parfois cela **Grippe** comme la délibération du 25 juin attribuant 22 370 € à Suez aux frais du contribuable et retirée en septembre après le recours d'une association.

Françoise DENIS-POIZOT - Patrick WARIN

## Aucun emploi créé :

MSD doit rembourser le cadeau de 628 000 € à ABC.

06 86 94 66 62 Emmanuel DROUIN

# TRAVAUX

## Le Viaduc le chantier d'envergure de l'année 2019



Créé au 19<sup>ème</sup> siècle, le viaduc situé sur la commune déléguée de Segré connaît depuis juin 2019, une importante rénovation. L'ouvrage de 100 mètres de long, servait jusqu'en 1994.

- Dernier transport de voyageurs : le 2 mars 1969
- Dernier transport des minerais de fer : en 1985
- Dernier transport de marchandises : le 23 septembre 1994

Des travaux sont, également, engagés aux abords sur une longueur de 250 mètres. Pour rendre son cheminement agréable et sécurisé, des candélabres seront installés de part et d'autre du viaduc, ainsi qu'un cordon lumineux qui sera installé sur l'ouvrage.

Il pourra, dès la fin des travaux, être emprunté par les piétons et cyclistes dans le prolongement de la voie verte.

Livraison prévue début 2020.

## La Voie Verte

L'aménagement de la voie verte reliant Segré-en-Anjou Bleu à Châteaubriant est sur les rails. Inscrite dans le schéma régional véloroutes et voies vertes, cette liaison douce permettra aux piétons, cyclistes et cavaliers, de s'y promener.

Par son tracé, elle donnera l'accès aux points touristiques du territoire comme le Parc Saint-Blaise et La Mine Bleue, ainsi qu'aux commerces des centres-bourgs.



Ce chantier se réalisera sur plus de 30 km et comprend entre autres la rénovation de nombreux ouvrages d'art situés le long de la voie. L'aménagement particulier de tronçons de la voie verte contournera la 2x2 voies Angers-Rennes. Une voie partagée sera ainsi aménagée pour permettre à tous les usagers une traversée en toute sécurité.

*Il est important de rappeler qu'avant la fin des travaux, la voie verte n'est pas praticable et est interdite d'usage pour des raisons de sécurité.*

Livraison prévue début 2020.

## Trois bâtiments relais pour 2020

Chaque année, Anjou Bleu Communauté acquière, construit, réhabilite et vend des bâtiments relais. A ce titre, elle a décidé d'en construire des nouveaux.

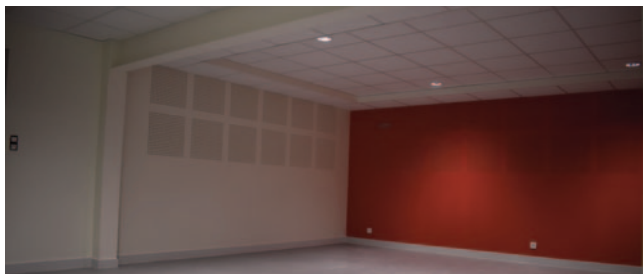
Ces ateliers seront implantés sur les communes d'Ombrée d'Anjou pour le premier et Segré-en-Anjou Bleu pour les deux autres.

12 entreprises travaillent sur la construction de ces bâtiments de 300 à 500 m<sup>2</sup>. Ceux-ci seront destinés à la location pour les professionnels qui souhaitent créer ou développer une activité sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté.

Livraison prévue à l'été 2020

## Ecole de musique Segré-en-Anjou Bleu

Suite à une première tranche de travaux réalisés l'été dernier (salle de percussions, auditorium et sanitaires), Anjou Bleu Communauté prévoit une seconde phase à l'été 2020, avec la rénovation de la salle à l'étage et la création de bureaux au rez-de-chaussée. Une attention toute particulière a été portée à l'acoustique sur les parois de la salle de percussions (murs et plafond).



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Gilles GRIMAUD



Pierrick ESNAULT

Tourisme et commerce

Au cours de ces premières années d'exercice, Anjou Bleu Communauté a placé le développement économique au cœur de son action, avec pour objectif de créer, au bénéfice de l'emploi local, les meilleures conditions d'implantation, de création, de développement et de reprise d'activités sur le territoire.



## 1 - Un territoire dynamique et attractif

La collectivité propose des solutions d'accueil diversifiées pour les entreprises, en développant une offre foncière et immobilière performante, moderne et qualitative.

Depuis janvier 2017, la politique foncière menée par la collectivité a permis de commercialiser plus de 12 hectares. Les projets économiques liés à ces cessions foncières sont susceptibles de générer plus de 200 emplois.

Sur le volet immobilier, Anjou Bleu Communauté dispose, à ce jour, d'un parc de 31 bâtiments relais (surface globale de plus de 18 000 m<sup>2</sup>). Cette politique immobilière a permis d'accueillir, depuis 2017, une douzaine d'entreprises en création ou en développement.

Au travers d'une politique ambitieuse de développement des liaisons douces, Anjou Bleu Communauté souhaite mettre en valeur et en avant le potentiel touristique, afin de soutenir toute une économie locale mais aussi développer l'attractivité du territoire. Ainsi, après l'ouverture de la dernière portion de la voie verte reliant Segré à Château-Gontier en 2017, les travaux d'aménagement du viaduc évoqués précédemment, par l'aménagement de la voie verte Segré - Pouancé - Châteaubriant, une autre liaison douce est en cours d'étude, il s'agit de l'aménagement du chemin de halage au bord de l'Oudon, afin de relier Segré et le Lion d'Angers, et proposer ainsi une « boucle » de l'ordre de 60 kms Segré – Le Lion d'Angers – Château-Gontier (un itinéraire provisoire est à l'étude, pour une mise en service en 2020).



ZAE Actiparc du Segréen à Segré-en-Anjou Bleu



ZAF la Grand Prée à Pouancé - Ombree d'Anjou

## 2 - Un développement économique géographiquement homogène

La collectivité a également, depuis sa création, accompagné plusieurs dossiers marquants pour le territoire et notamment MANITOU et MITS (Candéen), GLOBAL RECOV et POLYTRANS (Pouancéen), et SOPHAN, LA TOUQUE ANGEVINE et LONGCHAMP (Segréen).



Manitou - Candé



Global Recov - Pouancé - Ombree d'Anjou

## 3 - Un territoire reconnu et innovant

### - Territoire d'industrie :

En novembre 2018, l'État a lancé le programme "Territoires d'industrie", qui bénéficiera à 144 territoires (dont Anjou Bleu Communauté), vers lesquels plus de 1,3 milliard d'euros seront orientés prioritairement autour des quatre enjeux majeurs (attirer, recruter, innover et simplifier).



### - Dispositif emploi-mobilité-logement :

En raison des difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises locales, la collectivité a engagé une réflexion sur l'accompagnement à l'installation de nouveaux salariés sur le territoire, en mettant, gratuitement, à disposition, pendant 6 mois, un logement appartenant à Maine-et-Loire Habitat ou à Immobilière Podéliha. Une mise en œuvre du dispositif est prévue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### - Vidéoprotection sur la ZI d'Etriché :

Suite aux nombreux vols survenus sur la zone industrielle, Anjou Bleu Communauté a décidé, en concertation avec les entreprises présentes sur ce parc d'activités, d'installer un système de vidéoprotection qui a été mis en service en fin d'année 2019.



### - Initiative Anjou

Afin d'accompagner celles et ceux qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, la collectivité travaille en partenariat avec Initiative Anjou. Cette association, présente depuis 30 ans sur le département, accompagne humainement et financièrement les entrepreneurs à travers des Prêts d'Honneur à taux zéro et un suivi personnalisé.

De manière à faciliter les démarches, Anjou Bleu Communauté assure le fonctionnement du dispositif sur son territoire.

En collaboration avec Initiative Anjou, la Communauté de Communes rencontre, chaque année, une cinquantaine de porteurs de projet, et soutient financièrement, par l'obtention d'un prêt d'honneur, entre 10 et 15 créateurs ou repreneurs d'entreprises.



**Hugo MORAT**  
Chargé de mission  
développement  
"Commerce & Artisanat"



Tél. 02 41 26 51 27

[hugo.morat@anjoubleucommunaute.fr](mailto:hugo.morat@anjoubleucommunaute.fr)

# HABITAT



Marie-Jo HAMARD



Jean-Noël GAULTIER  
Habitat

## **Vous souhaitez faire des travaux ? RENSEIGNEZ-VOUS, des aides existent !**

Les travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de rénovation de logements dégradés, ou encore de développement de locatifs peuvent être éligibles à des aides importantes ! Propriétaires occupants comme propriétaires bailleurs, des conseillers sont à votre écoute pour vous apporter un conseil gratuit et neutre ainsi qu'un accompagnement dans vos démarches.

**Sur le secteur du Segréen**, et plus particulièrement en centre-ville de Segré et centre-bourg de Sainte-Gemmes-d'Andigné, c'est **l'équipe d'Alter Public** qui est chargée de conseiller les particuliers souhaitant rénover un logement.

Pour tout renseignement, contactez dès à présent Alter public par téléphone au **02 41 92 20 20** ou par mail : **opah.segre-stegemmes@anjouloireterritoire.fr** (1, esplanade de la Gare, 2<sup>e</sup> étage, 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU).

**Sur le Pouancéen**, c'est **l'association SOLIHA 49** qui a été recrutée pour animer ce dispositif et conseiller gratuitement les particuliers.

Renseignez-vous lors des permanences tous les mercredis matin et les samedis matin, de 9h à 12h à la Maison du Projet (3 rue de la Libération - Pouancé, OMBRÉE D'ANJOU), par téléphone au **02 41 26 99 35** (ne pas hésiter à laisser un message) ou par mail **habitat-pouanceen@solih4.fr**

**Sur le reste du territoire**, un programme d'intérêt général est porté par le Conseil Départemental, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la cellule Habitat du Département de Maine-et-Loire au 02 41 18 80 79.



**Anjou Bleu Communauté vous appelle à la plus grande vigilance** vis-à-vis des démarchages abusifs.

### Nos conseils :

- Ne signez jamais une commande sous la pression d'un commercial.
- Ne vous contentez pas d'une seule offre, prenez toujours le temps de **demandez plusieurs devis** et comparez-les avant de prendre une décision.
- Vous disposez également d'un **délaï de rétractation de 14 jours** après la date de signature du bon de commande.

## Énergie solaire

Un outil simple et gratuit pour découvrir le potentiel de votre toiture

[www.sieml.fr/insunwetrust49](http://www.sieml.fr/insunwetrust49)





Jean-Louis ROUX

## Assainissement des eaux usées

### Vos démarches pour la mise aux normes de votre installation autonome.

Un assainissement non collectif est un système d'assainissement non raccordé au réseau public d'assainissement. Son dispositif doit permettre le traitement des effluents domestiques.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une installation d'assainissement autonome sur deux nécessite des travaux d'amélioration ou de mise en conformité.

Le SPANC est un service de la communauté de communes qui vous conseille et vous accompagne dans la réalisation de vos travaux.

Le contrôle des installations est effectué périodiquement lors d'une visite sur place. Il permet de vérifier l'absence de dysfonctionnement et le respect de l'hygiène publique et de la protection de l'environnement.

Vous pouvez consulter le règlement de service sur le site internet de la communauté de communes.

## Déchets

### Réduire ses déchets, c'est simple et économique !

- Donnons nos déchets alimentaires aux vers de terre du composteur ou aux poules,
- Essayons de réparer au Repair'Café du Haut Anjou (consultez les dates sur [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)) et auprès des réparateurs du territoire,
- Broyons nos branchages et réutilisons nos tontes de pelouse en paillage : moins d'arrosage, moins d'herbes indésirables et moins de trajets à la déchèterie : que d'avantages !



Source : Infographies, Air PDL

- Privilégions les achats à la coupe, en vrac : moins d'emballages et uniquement ce dont on a besoin !
- Choisissons des objets réutilisables, rechargeables, lavables : carafe d'eau, piles rechargeables, éponges lavables...
- Pour nos travaux ou besoins ponctuels : louons plutôt que d'encombrer le garage.

**Stop aux pots de yaourts dans la poubelle : chez nous, tous les emballages et les papiers se trient !** Plutôt que de finir incinérés, en les triant ils seront recyclés : pourquoi s'en priver !

**Vous emménagez ? Appelez-nous !** Nous vous fournissons une poubelle, une carte d'accès à la déchèterie, un composteur, un stop pub... et plein d'autres astuces zéro déchets !

### L'ÉGOUT N'EST PAS UNE POUBELLE.

Malgré son nom courant de "tout à l'égout", le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle et n'est pas en capacité de tout collecter. Ainsi, vous ne pouvez pas y jeter tous vos liquides ou certains déchets ménagers en apparence compatibles avec la fonction du réseau de collecte.

Certains produits peuvent en effet perturber le bon fonctionnement des installations et avoir des conséquences sur la sécurité des agents d'entretien.

**Les bons gestes, mode d'emploi**

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>PRODUITS MÉNAGERS</b><br>Support absorbant, Essai-tout, Lingettes nettoyantes, Produits ménagers, Médicaments, Libères pour animaux, Phtalates, Rouleau de papier toilette | <b>PRODUITS D'HYGIÈNE</b><br>Brosse à dents, Colonne Age, Produits aromatisés, Médicaments, Phtalates, Rouleau de papier toilette | <b>MÉDICAMENTS</b><br>Médicaments, Phtalates, Rouleau de papier toilette         |
| <b>Poubelle</b><br>Produits ménagers, Huile alimentaire, Travaux, Produits chimiques, Produits toxiques & polluants, Peinture, Solvant  | <b>Pharmacie</b><br>Médicaments, Phtalates, Rouleau de papier toilette  | <b>ENTRETIEN VÉHICULE</b><br>Huile de vidange, JARDINAGE, Pesticides, Désherbant |

Pour vous aider, voici une liste indicative des éléments à ne pas jeter dans le réseau d'assainissement des eaux usées.

**NE JETONS PAS TOUT À L'ÉGOUT**  
LES EAUX USÉES : LA BONNE CONDUITE À ADOPTE

## Haies bocagères

### Des aides à la plantation de haies champêtres

Les haies bocagères bénéficient à nouveau d'un intérêt pour des vertus qui avaient longtemps été oubliées : limitation de l'érosion, maintien de la biodiversité, protection des cultures, amélioration du cadre de vie, production de bois-énergie...

Dans ce contexte le Conseil Départemental soutient les programmes de plantation.

Pour bénéficier de l'aide, le projet de plantation doit être situé dans l'espace rural, hors zone agglomérée. La plantation doit être de 100 mètres minimum, en continu ou non.

L'aide proposée couvre 50 % du coût hors taxes de la plantation (plants et fournitures : gaines, tuteurs, paillage...).

Un appui technique est aussi proposé, pour le choix des essences et les techniques de plantation.

**Pour en savoir plus :** contacter le Syndicat du bassin de l'Oudon au 02 41 92 52 84

# COMMUNICATION



Marie-Agnès JAMES

## Le nouveau site internet



Depuis le 18 juillet, le nouveau site internet [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr) est en ligne. Un site plus intuitif qui permet d'accéder plus facilement aux informations.

Vous y retrouverez les informations relatives au traitement des déchets, l'aménagement du territoire, le développement économique, l'assainissement (...).

L'actualité du site permet quant à elle, de suivre les travaux du viaduc et de la voie verte.

Ce nouveau site internet rend possible dès à présent les paiements en ligne de vos factures. Le règlement se fait via la plateforme PayFip, un paiement sécurisé et rapide est à votre disposition.

Pour découvrir notre site rendez-vous sur : [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)

## IntraMuros, l'application est arrivée sur le territoire !

Anjou Bleu Communauté a adhéré à l'application mobile IntraMuros.

Cette application vous géolocalise pour avoir accès aux événements des communes autour de vous.

Au-delà de l'actualité événementielle, l'application permet de recevoir des alertes de votre Communauté de Communes en cas d'intempéries par exemple. Mais elle vous permet aussi d'en envoyer, par exemple "un arbre est tombé sur la voie verte". Vous aurez, par son biais accès aux sondages proposés par la Communauté de Communes.



L'application est totalement gratuite et téléchargeable sur Apple Store ou Android ou en scannant directement ce flash code.

